MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

POUR VOTER,
LES BONS GESTES À ADOPTER

Lavez-vous les mains en entrant dans le bureau de vote et en le quittant

Évitez tout contact physique avec d'autres personnes

Restez à distance raisonnable des autres électeurs

Si vous portez un masque, ôtez-le uniquement à la demande d'un membre du bureau de vote pour identification, puis remettez-le immédiatement